



Première Rencontre Nationale, 2 février 2010

Chantier **Mieux répondre aux besoins de financements mal satisfaits de l'entrepreneuriat social**¹

A) LA VISION ET LES ENJEUX

Si les montants disponibles et investis dans les entreprises sociales ne cessent d'augmenter (création dans le cadre Grand emprunt d'un fonds de 100 M€ sur l'entrepreneuriat social et solidaire, croissance de l'épargne solidaire...), des besoins de financements demeurent mal satisfaits, notamment :

- le **capital développement supérieur à 1 million d'euros**, pour financer la croissance d'entreprises sociales au modèle validé et à fort impact ;
- ou encore **l'amorçage d'innovations émergentes à fort potentiel**, mais risquées financièrement.

Pour mieux y répondre, il faut **mieux mobiliser les outils existants** (épargne solidaire par exemple), et parfois les faire évoluer, **créer de nouveaux mécanismes** spécifiques sur les outils de droit commun, mais aussi mettre en place de **nouveaux outils structurants**.

B) QUELLE(S) ACTION(S) OPERATIONNELLE(S) MENER JUSQU'AU CONGRES, 1ER JUILLET ?

Premières propositions, pour nourrir la discussion

i) Demander à ce qu'une partie des 100 M€ du Grand emprunt soit fléchée sur les 2 segments sur lesquels les besoins sont aujourd'hui mal satisfaits (capital Développement supérieur à 1 M€, amorçage d'innovations émergentes à fort potentiel)

ii) Travailler et défendre une proposition : orienter **1 à 5 % du Fonds de Réserve des Retraites** sur le **financement de l'entrepreneuriat social** et du développement de l'ESS.

iii) Travailler et défendre une proposition pour améliorer la fiscalité de l'investissement solidaire ISF / TEPA : la défiscalisation de l'investissement dans une TPE / PME (1 Md€ / an contre seulement 50 M€ en dons) est aujourd'hui la même, entreprise sociale ou pas. Des avantages supérieurs pourraient être consentis pour l'investissement solidaire, en raison de sa plus forte utilité sociale.

iv) Mobiliser les actifs dormants et non réclamés dans les banques et les assureurs pour les investir dans des entreprises sociales. Des dispositifs de ce type existent déjà aux USA, Australie, et en Espagne. Dispositif en cours d'étude et de mise en œuvre en Angleterre.

v) Formaliser et défendre le concept d'entreprise franche (proposé par Hervé Knecht, Flandre Ateliers) : Les ZFU (zones franches urbaines) accordent des exonérations fiscales aux entreprises qui s'implantent sur leur territoire et en recrutent les habitants. La logique de l'aide est ici territoriale. Ces aides pourraient être découplées du territoire et être accordées à des entreprises s'engageant sur un contrat d'objectifs social, où qu'elles soient implantées : ce n'est plus la zone qui est franche, mais l'entreprise.

vi) Travailler et défendre une proposition : **flécher une part du FISO, le Fonds d'investissement social** mis en place au printemps 2009 (1,5 Md€) sur l'entrepreneuriat social.

¹ Cet atelier est nourri par les travaux du Labo de l'ESS, www.lalabo-ess.org, think tank pour une autre économie.